

Famille de Méautis - A travers les siècles - Familles alliées & blasons

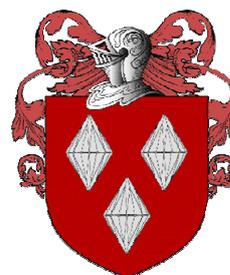
Famille « Affagard »

Un viking danois nommé « **Affa** » fut vraisemblablement à l'origine de la famille des « **Affagard de Normandie** ». Celui-ci serait venu s'installer lors des invasions du IX^{ème} siècle.

Armes : [...] *De gueules à 3 pointes de diamant taillés en losange, 2 et 1*

Devise :

Dessin : **C. Deméautis - 2010**

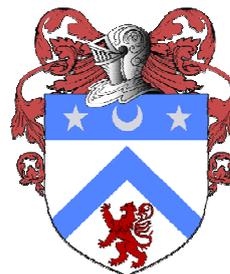


Famille « de Barrau »

Armes : [...] *D'argent, au chevron d'azur accompagné en pointe d'un lion de gueules rampant, au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles du même*

Devise :

Dessin : **C. Deméautis - 2010**

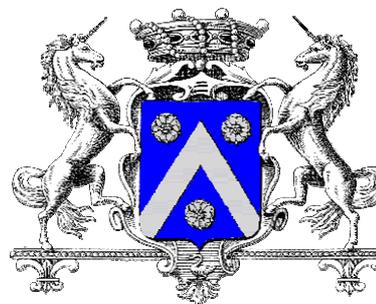


Famille « de Billeheust »

Armes : [...] *D'azur au chevron d'argent accompagné de trois roses de même, 2 et 1*

Devise :

Dessin :



Famille « du Bois »

Armes : [...] *D'or à l'aigle de sable*

Devise :

Dessin : *C. Deméautis - 2010*



Famille « de Bricqueville »

Armes : [...] *Palé d'or et de gueules de 6 pièces*

Devise :

Dessin : *C. Deméautis - 2010*



Famille « Champion »

On retrouve l'origine de la famille « **Campion** » pendant la conquête d'Angleterre. En 1066, l'un de ses membres, **Guillaume Campion** était aux côtés du duc Guillaume à Hastings.

Armes : [...] *D'or au lion d'azur*

Devise :

Dessin : *C. Deméautis - 2010*



Famille « de Cardot »

Armes :

Devise :

Dessin :



Famille « de Courteville d'Hodicq »

Armes :

Devise :

Dessin :



Famille « de Guillebon »

Armes :

Devise : [...] *J'attends, je prétends et j'espère en tout temps*

Dessin :



Famille « de Lagrené »

Armes :

Devise :

Dessin :



Famille « de Merleval »

Armes :

Devise :

Dessin :



Famille « de Saint-Sauveur »

La petite ville de Saint-Sauveur paraît pour la première fois dans l'histoire à la fin du X^{ème} siècle. C'était la résidence de l'un des plus puissants vassaux du duc de Normandie, à qui était confiée l'administration du Cotentin et dont le titre s'est maintenu jusqu'à nos jours dans le nom de Saint-Sauveur-le-Vicomte.

Le plus ancien vicomte du Cotentin dont le souvenir nous soit parvenu s'appelait **Roger de Saint-Sauveur** dont la mort doit être fixée à l'année 996. Il vivait sous **Richard I, duc de Normandie**, et ne fut connu que pour avoir fondé l'église qui devint un peu plus tard l'abbaye bénédictine de Saint-Sauveur.

A Roger de Saint-Sauveur succéda **Néel de Saint-Sauveur** (*Nigellus*), premier du nom, qui figure à plusieurs reprises au commencement du XI^{ème} siècle dans les annales militaires et religieuses de la province.

Vers l'an mille, **Ethelred, roi d'Angleterre**, avait envoyé une armée pour ravager le Cotentin. Néel I de Saint-Sauveur se mit à la tête des gens du pays pour repousser l'invasion. Il tailla l'ennemi en pièces dans le Val-de-Saire, non loin du rivage sur lequel s'était effectué le débarquement.

Richard II, duc de Normandie, pour contenir son beau-frère **Eudes, comte de Chartres**, construisit le château de Tillières sur les bords de l'Arve, rivière qui séparait la Normandie du pays chartrain. Il en remit la garde au vicomte Néel I de Saint-Sauveur, qui avait montré beaucoup de bravoure lors de la descente des Anglais en Cotentin.

Peu de temps après, il l'envoya dans l'Avranchin, ruiné par les incursions des Bretons. Là encore, Néel I de Saint-Sauveur se couvrit de gloire. Les troupes qu'il commandait avec **Auvré le Géant**, rejetèrent les Bretons au-delà du Coisnon et les forcèrent à respecter la frontière normande.

Le rang que le vicomte Néel I de Saint-Sauveur occupait à la cour des ducs Richard II, Richard III et **Robert le Magnifique**, est attesté par des actes dans lesquels il fut nommé comme témoin, avec les prélats et les barons les plus considérables de la province.

Après la mort de Robert le Magnifique, le vicomte Néel I de Saint-Sauveur fut un des seigneurs chargés de gouverner le duché de Normandie pendant la minorité de **Guillaume le Bâtard**. Il intervient à ce titre dans les chartes de différentes abbayes, et notamment dans le dénombrement des biens de l'église de Bayeux.

Néel I de Saint-Sauveur dut mourir entre 1040 et 1042. Il laissa pour héritier un fils, **Néel II de Saint-Sauveur**, qui du vivant de son père, avait souscrit une charte accordée vers 1030 à l'abbaye du Mont-Saint-Michel par le duc Robert le Magnifique. Néel II de Saint-Sauveur était encore jeune quand il fut appelé à succéder à son père. Il est appelé Néel le jeune (*Nigellus juvenis*), dans un acte de Guillaume le Bâtard, dont la date peut être fixée approximativement à l'année 1042.

En 1047, Néel II de Saint-Sauveur se laissa séduire par **Gui de Bourgogne**, à la générosité duquel il devait le château du Homme. Gui de Bourgogne, petit-fils de Richard II par sa mère, n'avait pas vu, sans un vif sentiment de jalousie, la couronne ducal passer sur la tête de son cousin Guillaume, fils naturel de Robert le magnifique. Il forma le projet de renverser le jeune prince, et fit entrer dans son complot le vicomte Néel II de Saint-sauveur et les principaux barons de la Basse-Normandie. Cette audacieuse révolte fut promptement réprimée. Fort de l'appui du roi de France, Guillaume le Bâtard mit en déroute l'armée des conjurés au Val-ès-Dunes à environ quatre lieues au Sud-est de Caen.

De la seigneurie de Saint-Sauveur dépendait la moitié de l'île de Guernesey, Néel I de Saint-Sauveur en jouissait déjà vers l'année 1030, puisque Robert le Magnifique donna à l'abbaye du Mont-saint-Michel une moitié de l'île, avec certains droits sur l'autre moitié, que Néel I de Saint-Sauveur tenait de lui en fief. Cette seconde moitié, comme tous les biens du vicomte Néel II de Saint-Sauveur, furent confisqués par le duc Guillaume après la victoire du Val-ès-Dunes. Il l'employa à faire des libéralités aux religieux de Marmoutier, qui possédaient déjà sur la côte voisine l'important prieuré de Héauville.

Néel II de Saint-Sauveur confirma aux moines de Marmoutier tout ce que le duc Guillaume leur avait aumôné. Il ne fit de réserve que pour les biens dont il avait précédemment disposé en faveur des chanoines établis dans le château de Saint-Sauveur.

Après avoir fait preuve de bonne volonté, le Nom de Néel II de Saint-sauveur reparaît dans plusieurs chartes du duc Guillaume, qui sont postérieures de peu d'années à la bataille du Val-ès-Dunes, et dont l'une est expressément datée de 1054. Quelques temps après avoir recouvré l'héritage de ses pères, Néel II de Saint-Sauveur renouvela la concession qu'il avait faite aux moines de Marmoutier et qui avait pour principal objet six églises de l'île de Guernesey.

Quoi qu'en dise **le chroniqueur Wace**, Néel II de Saint-Sauveur ne paraît pas avoir pris part à la conquête de l'Angleterre. Son nom ne figure à aucun titre, ni dans le Domesday Book, ni dans les cartulaires des abbayes anglaises.

L'acte le plus important de la seconde partie de la vie de Néel II de Saint-Sauveur fut la fondation du monastère de Saint-Sauveur, qu'il fit bâtir près de son château et auquel il assura une riche dotation. En 1077, Néel II de Saint-Sauveur assista à la dédicace de l'église Saint-Étienne de Caen, et le 24 avril 1089, il fut témoin d'une donation faite à la cathédrale de Bayeux par **le duc Robert Courteheuse**. Dans les actes postérieurs à la bataille du Val-ès-Dunes, Néel II de Saint-Sauveur est encore qualifié de vicomte. Néanmoins, il est douteux qu'il ait exercé dans toute leur étendue les droits attachés à cette dignité. On voit en effet que du vivant de Néel II de Saint-Sauveur, le titre de vicomte du Cotentin est porté par deux autres personnages, **Eudes au Chapel** et **Robert Bertran**.

Cependant, le titre de vicomte était irrévocablement attaché à la seigneurie de Saint-Sauveur, et Néel II de Saint-Sauveur le porta jusqu'à sa mort, qui arriva au mois d'août 1092. Les funérailles de ce puissant seigneur furent célébrées par **Geoffroi de Montbray, évêque de Coutances**, qui était allié à sa famille.

Néel II de Saint-Sauveur fait intervenir dans une de ses chartes, **Adèle**, sa femme, ses quatre fils et ses trois filles. Il est permis de supposer qu'Adèle appartenait à la famille de Reviers. On voit en effet dans le cartulaire de Saint-Père de Chartres qu'en 1060, **Richard de Reviers**, sur son lit de mort, dans le château de Thimert, appela près de lui Néel, mari de sa sœur, pour lui faire part du désir qu'il avait de se réconcilier avec l'Église, d'être enterré à Saint-Père et de laisser à cette abbaye le tiers du domaine de Gourbesville.

Outre les sept enfants nommés précédemment, Néel II de Saint-sauveur dut avoir un fils nommé **Néel**. Cette hypothèse se justifie par une notice, dans laquelle Néel, fils de Néel, ratifie, vers 1073, la donation que son père avait faite à l'abbaye de Marmoutier des six églises de Guernesey. Vers 1076, on voit encore figurer à la cour de Guillaume le Conquérant un Néel, fils de Néel, qui fut chargé avec Renouf le vicomte et Robert de Vieuxpont d'examiner les droits de l'abbaye du Mont-Saint-Michel, sur un moulin situé à Vains en Avranchin.

Ce Néel dut mourir avant son père, c'est ce qui explique qu'à la mort de Néel II de Saint-Sauveur, le titre de vicomte passa à son frère **Eudes**. Le vicomte Eudes de Saint-Sauveur, qu'il convient de distinguer d'Eudes au Chapel, s'est fait connaître par les donations qu'il fit à l'abbaye de Saint-Sauveur. Une de ces donations fut approuvée avant l'année 1100 par **Henri, fils de Guillaume le Conquérant, comte du Cotentin**. Une autre dans laquelle figure **Rohaïs la vicomtesse, femme du donateur**, date de l'année 1104.

Après le vicomte Eudes de Saint-Sauveur, nous rencontrons deux vicomtes, **Néel III de Saint-Sauveur** (ou **Néel IV de Saint-Sauveur** si l'on compte le Néel, fils de Néel II de Saint-Sauveur, mort avant son père) et **Roger II de Saint-Sauveur**, neveux ou, ce qui est plus probable, petits-fils de Néel II de Saint-Sauveur. Le premier confirma aux moines de Saint-Sauveur, des biens situés à Écausseville, à Tréauville, à Groville et en plusieurs autres paroisses. Le second ne fut pas moins généreux que son frère envers l'abbaye de Saint-Sauveur.

Le signe du vicomte Roger II de Saint-Sauveur se voit au bas d'une pancarte de Saint-Étienne de Caen, dont la date peut être approximativement fixée à l'année 1130. Peu après la mort **d'Henri I**, arrivé en 1135, il renonça aux droits qu'il avait voulu s'attribuer sur les églises de Fréville et Écausseville, et en présence **d'Algare, évêque de Coutances**, il confirma solennellement tous les biens qui avaient été donnés à l'abbaye de saint-Sauveur. Après en avoir fait dresser un état détaillé, il dit à haute voix dans l'église du monastère « [...] **Moi, Roger le vicomte, je confirme toutes ces aumônes de ma parole et de ma charte** ».

A la mort d'Henri I, le vicomte Roger II de Saint-Sauveur prit parti pour **Etienne de Blois**, à qui **Geoffroi, comte d'Anjou**, disputait le royaume d'Angleterre et le duché de Normandie. Etienne donna des pouvoirs fort étendus au vicomte Roger II de Saint-Sauveur, qui eut à lutter dans le Cotentin contre les partisans du comte d'Anjou, tels que **Baudouin de Reviers** et **Etienne de Magneville**. Sur la fin de l'année 1137, ou au commencement de l'année 1138, il tomba dans une embuscade et fut égorgé sans pitié par ses ennemis. Le vicomte Roger II de Saint-Sauveur avait épousé **Cécile, fille d'Enguerran de Port**. C'était au droit de cette dame qu'il tenait de l'évêque de Bayeux un fief de sept chevaliers.

L'héritage du vicomte Roger II de Saint-Sauveur et de sa femme Cécile, fut recueilli en grande partie par leur nièce, **Léticie**, qui épousa **Jourdain Taisson**, l'un des plus riches barons de Normandie.

Armes :

Devise :

Dessin :



Famille « van den Brande »

Armes :

Devise :

Dessin :

